



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 20/04/2026

DELIBERATION N° 03/2026

Le Conseil d'Administration du centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint Mathieu de Trévières, dûment convoqué, s'est réuni en Mairie à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M. Jérôme LOPEZ, Président du CCAS.

Membres présents :

M. Jérôme LOPEZ, Mme Vanessa DURIEUX, Mme Sophie GUIGNARD, Mme Bernadette MURATET, Mme Marie-Thérèse MERCIER, Mme Florence FLOCH, Me Valérie SAGUY, M. Philippe CHAVERNAC.

Membres représentés :

Mme Palma PERRONE VASSALO donne pouvoir à M. Jérôme LOPEZ

M. Rémi GERBAUD donne pouvoir à M. Philippe CHAVERNAC

Membres excusés :

Mme Magaly PERES

Date de convocation : Le quatorze avril deux mille vingt six

Président de Séance : M. Jérôme LOPEZ

Désignation du secrétaire de séance : Mme Vanessa DURIEUX

Le nombre des membres du Conseil présents est arrêté à 8(huit). Le nombre de votants est arrêté à 10(dix) voix.

Nature de l'acte : **Finances**

Accusé de réception en préfecture 034-213402761-20260424-03-2026-CCAS-DE Date de télétransmission : 27/04/2026 Date de réception préfecture : 27/04/2026

OBJET : Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) 2026

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015, portant nouvelle organisation territoriale de la République, notamment son article 107,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2312-1,

Vu le décret n°2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientations budgétaires,

Vu le règlement intérieur du Centre Communal d'Action Sociale, notamment son article 10 ;

Considérant l'envoi du Rapport d'Orientations Budgétaires et le débat à tenir par les membres du Conseil d'Administration,

Considérant les orientations budgétaires de l'établissement public présentées dans le Rapport d'Orientations Budgétaires ci-annexé,

En conséquence, il est proposé aux administrateurs :

→ **De prendre acte** de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2026 sur la base du Rapport d'Orientations Budgétaires 2026 tel que ci-annexé (Annexe 2) ;

→ **D'autoriser** Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette décision.

<p>VOTE à l'unanimité. Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0</p>

Après avoir délibéré

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PREND ACTE

De la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2026 sur la base du Rapport d'Orientations Budgétaires 2026 tel que ci-annexé (Annexe 2).

<p>Accusé de réception en préfecture 034-213402761-20260424-03-2026-CCAS-DE Date de télétransmission : 27/04/2026 Date de réception préfecture : 27/04/2026</p>

AUTORISE

Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette délibération.

Fait à Saint Mathieu de Trévières le 21 avril 2026.

Pour extrait conforme

Le Président du Centre Communal d'Action Sociale

Jérôme LOPEZ



Mise en ligne le 28/04/2026

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-5 du Code de la justice Administrative. L'acte peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Accusé de réception en préfecture
034 213402761-2026042410312026-0048106
Date de télétransmission : 27/04/2026
Date de réception préfecture : 27/04/2026

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20260424-03-2026-CCAS-DE
Date de télétransmission : 27/04/2026
Date de réception préfecture : 27/04/2026



LA BOUTIQUE SOLIDAIRE

et responsable

AU PLAN DU CROS

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 AVRIL 2026

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20260424-03-2026-CCAS-DE
Date de l'émission : 27/04/2026
Date de réception préfecture : 27/04/2026



CCAS
Centre Communal d'Action Sociale

SOMMAIRE

Préambule

Dispositions du projet de loi de finances pour 2026

Contexte local

Le Centre Communal d'Action Sociale

- Présentation
- Composition et Missions

Exécution 2025

- Actions menées
- Bénéficiaires accompagnés
- Résultat 2025

Les orientations budgétaires 2026

- Actions vers les séniors et lutte contre l'isolement
- Aides aux bénéficiaires des paniers solidaires
- Actions vers la jeunesse
- Actions pour la santé des tréviésois
- Une boutique solidaire
- Animations pour tous les publics
- Aides financières

Le financement par le Budget communal

La mise à disposition de personnels communaux

Conclusion

PRÉAMBULE

La tenue d'un Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) est prévue par l'article L-2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Le Débat d'Orientations Budgétaires doit :

- Avoir lieu avant l'examen du budget primitif
- Faire l'objet d'un rapport présenté en Conseil d'Administration sur les orientations budgétaires
- Donner lieu à un débat au Conseil d'Administration
- Donner lieu à un « prendre acte » par une délibération spécifique

LE DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

une étape essentielle de la vie
démocratique de notre CCAS



CCAS
Centre Communal d'Action Sociale

DISPOSITIONS DU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20260424-03-2026-CCAS-DE
Date de télétransmission : 27/04/2026
Date de réception préfecture : 27/04/2026

LOI DE FINANCES 2026, UNE ADOPTION TARDIVE

Le 26 décembre 2025, une loi de finances spéciale avait été promulguée, en application de l'article 45 de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF).

Les 19 et 23 janvier, le Premier ministre avait recouru à l'article 49.3 de la Constitution pour faire adopter les parties « recettes », dépenses puis l'ensemble du budget, sans vote. Les différentes motions de censure déposées ont été rejetées les 23 et 27 janvier 2026 et le projet de loi de finances a ainsi été considéré comme **adopté, sans vote, en nouvelle lecture par l'Assemblée nationale**.

En nouvelle lecture, le Sénat avait adopté, le 29 janvier 2026, une motion tendant à opposer la question préalable. Le 30 janvier 2026, le Premier ministre avait engagé la responsabilité du gouvernement sur le vote en lecture définitive du budget. Deux motions de censure ont de nouveau été déposées et ont été rejetées le 2 février 2026. **Suite à la décision du Conseil constitutionnel du 19 février 2026, la loi de finances a pu être promulguée le 20 février 2026 et elle est rentrée en vigueur le jour même.**

La loi de finances pour 2026 a pour objectif :

- de réduire **le déficit public de 5% du PIB** (contre 5,4% en 2025). Le déficit de l'État est ainsi chiffré à **134,6 milliards d'euros** (Md€) d'euros (contre 131,6 Md€ en 2025). La part de la dette publique atteindrait plus de **118% du PIB** (contre 116% en 2025). Le total des recettes s'élèvera à **365,5 Md€**. Le taux de prélèvements obligatoires s'établira à **43,9% du PIB**.

- de redresser les comptes publics par des hausses de recettes fiscales, en particulier par un effort supplémentaire des contribuables les plus aisés et par la suppression de plusieurs niches fiscales. Le texte prévoit également une baisse des dépenses de l'État, hors Défense nationale.

La loi de finances pour 2026 prévoit notamment :

- **Une Dotation Globale de Fonctionnement** (DGF) en progression en 2026 du fait de la réintégration de l'ancienne DGF des Régions dans l'enveloppe. Corrigée de ce retraitement, elle est en réalité gelée en 2026, ce qui, dans un contexte inflationniste, équivaut à **une baisse réelle**.
- Les dépenses éligibles au FCTVA seront recentrées sur l'investissement.
- La **Haussé des cotisations de la Caisse nationale de retraite** des agents des collectivités locales (CNRACL) à hauteur de 1,4 milliard d'euros sera supportée par les employeurs publics locaux.

PRÉVISIONS MACRO-ÉCONOMIQUES 2026

(SOURCE : BANQUE DE FRANCE - PROJECTIONS MACRO-ÉCONOMIQUES – DÉCEMBRE 2025)

Selon la dernière enquête de conjoncture de la Banque de France, la croissance annuelle du PIB en 2026 serait de 1,0 %, contre 0,9 % en 2025.

L'inflation s'établirait pour sa part à 1,3 % contre 0,9 % en moyenne annuelle 2025. L'inflation reste élevée sous l'effet notamment de la variation des prix de l'énergie.

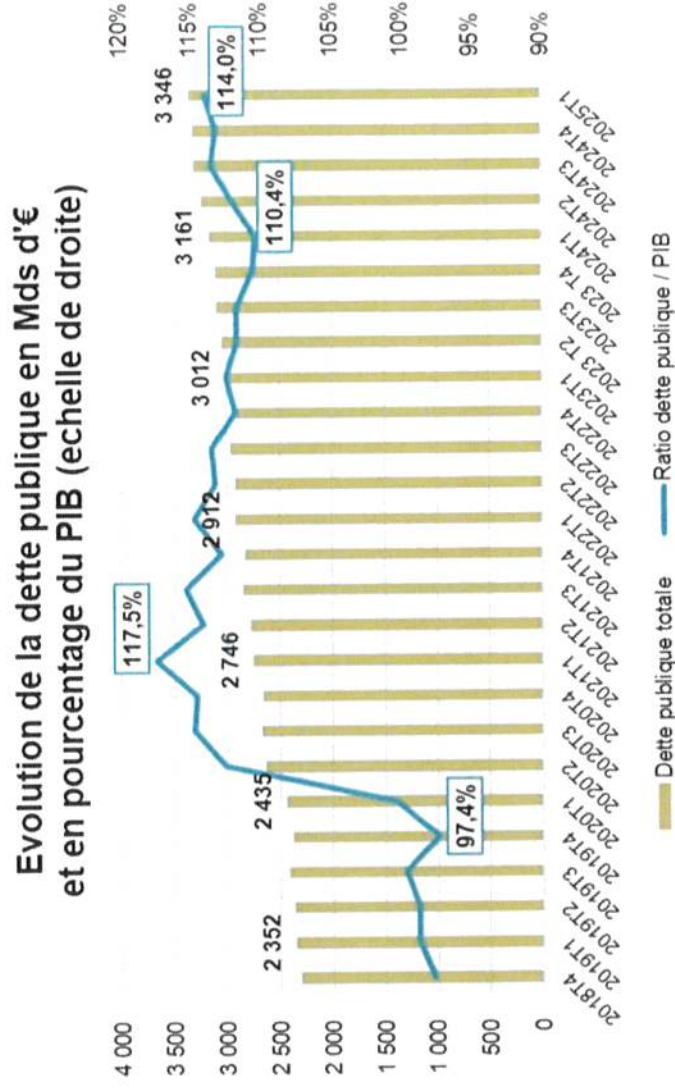
Le taux de chômage, de 7,6 % en moyenne annuelle en 2025, augmenterait légèrement à 7,8 % en 2026, avant de repartir à la baisse pour s'établir à 7,4 % en 2028. Ces projections s'appuient sur la suspension de la réforme des retraites jusqu'en 2028.

DETTE PUBLIQUE

À la fin du premier trimestre 2025, la dette publique s'établissait à 3 346 milliards d'euros, soit 114 % du PIB, un record hors temps de guerre ou de pandémie.

La dette publique désigne l'ensemble des emprunts contractés par les administrations publiques qui ne sont pas encore remboursés.

Pour rappel, la dette publique était de 2 435 milliards d'euros en 2020, soit une évolution de près de 40 % en l'espace d'un mandat





CCAS
Centre Communal d'Action Sociale

CONTEXTE LOCAL

Accusé de réception en préfecture
094-219-2026-20260404-03-2026-CCAS-DE
Date de télétransmission : 27/04/2026
Date de réception préfecture : 27/04/2026

DES COMPÉTENCES COMMUNALES AU SERVICE DES TRÉVIÉSOIS

Les principales compétences exercées relèvent des domaines suivants :

- gestion des écoles ;
- propriété des espaces publics et entretien de la voirie communale urbaine ;
- gestion des équipements culturels et sportifs ;
- sécurité et prévention publique ;
- action sociale ;
- élaboration des documents réglementaires d'urbanisme ;
- état civil et cimetières ;
- logement.

LA COMMUNE DE SAINT MATHIEU DE TRÉVIERS

- Un environnement préservé
- Une urbanisation inférieure à 10% du territoire
- Une évolution démographique maîtrisée

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Elle prend en charge, par exemple, au titre de ses compétences :

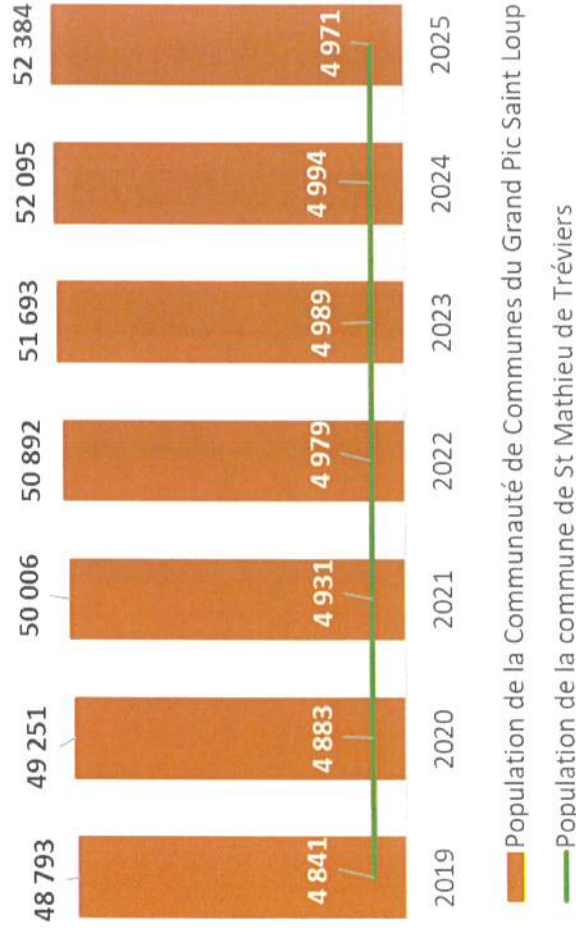
- la collecte, le traitement, la valorisation des déchets ménagers et la déchèterie ;
- l'eau et l'assainissement collectif et non collectif ;
- le fonctionnement de la piscine ;
- la téléalarme pour les personnes isolées ;
- le RISE (Relais Infos Service Emploi) et l'espace numérique de travail pour l'insertion professionnelle ;
- des subventions aux associations qui organisent des manifestations à dimension intercommunale
- l'entretien du cours d'eau « Le Terrieu » au titre de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI).

DES SERVICES MUTUALISÉS ET DES AIDES AUX COMMUNES

La Commune a souscrit à des services mutualisés de la Communauté de Communes :

- actes notariés et prestation de conseil ;
- assistance juridique ;
- observatoire fiscal ;
- logiciel SIG (système d'information géographique) ;
- dématérialisation des actes vers la Sous-Préfecture ;
- prêt de matériels ;
- contrôle des aires de jeux et des équipements sportifs ;
- aide de maintenance informatique de premier niveau.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION CCGPSL / NOTRE COMMUNE



Notre commune, qui représentait 10 % de la population intercommunale en 2019, connaît une croissance moindre et n'est plus que de 9,5 % en 2025.

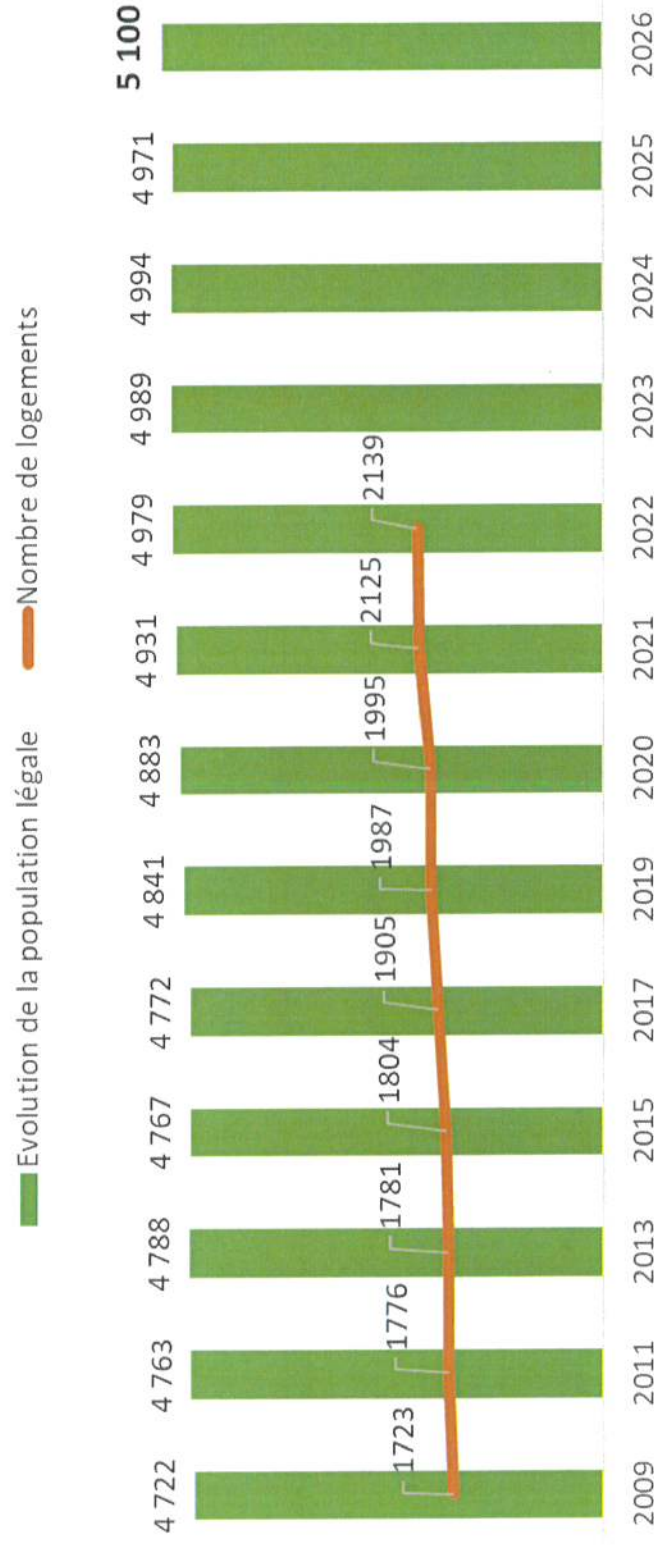
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND PIC SAINT LOUP

36 communes

52 384 habitants en 2025

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20260424-03-2026-CCAS-DE
Date de télétransmission : 27/04/2026
Date de réception préfecture : 27/04/2026

LA DÉMOGRAPHIE DE LA COMMUNE EN AUGMENTATION



- 2 139 logements en 2022, dont 92,9% de résidences principales, 2,7 % de résidences secondaires et 4,4% de logements vacants ;
- l'INSEE recense 129 habitants de plus en 2026, soit 5 100 habitants.

EFFECTIFS SCOLAIRES

Ecole

élémentaire

Au 05/01/2026 :

301 élèves

Evolution des effectifs scolaires



Ecole maternelle

Au 05/01/2026 : 187 élèves

Les effectifs scolaires sont en baisse constante malgré la croissance de population, tendance également constatée dans l'Hérault et au niveau national.

Accusé de réception en préfecture
N° de dossier : 27042026-CCAS-DE
Date de télétransmission : 27/04/2026
Date de réception préfecture : 27/04/2026

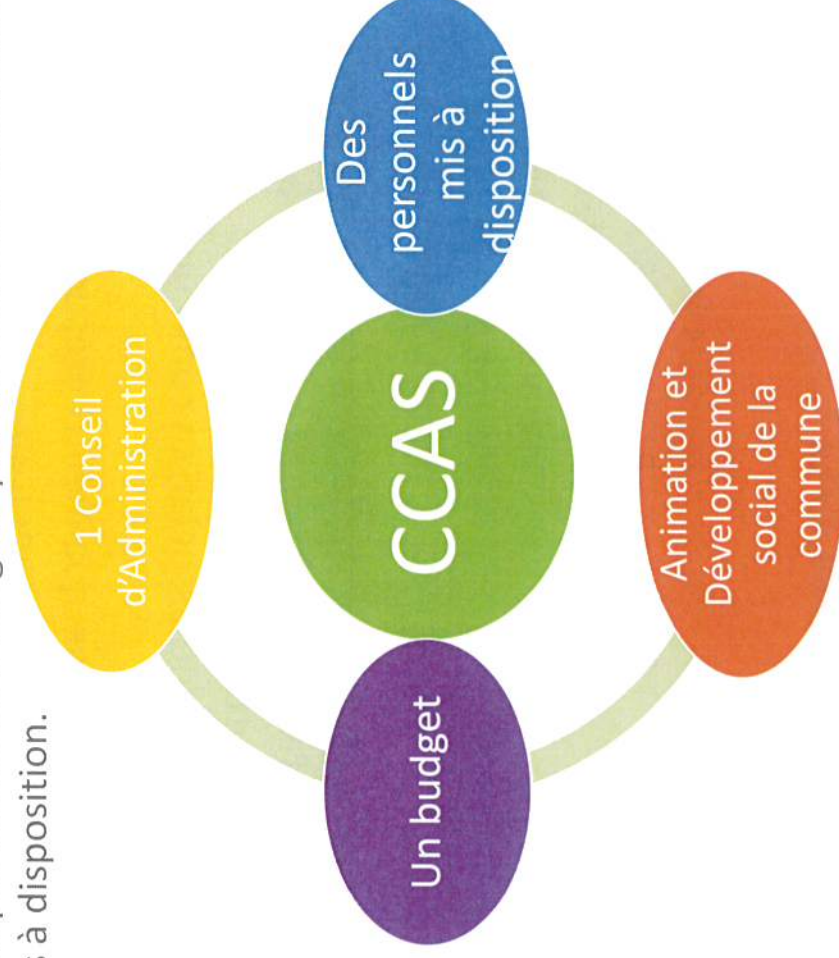


LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20260424-03-2026-CCAS-DE
Date de télétransmission : 27/04/2026
Date de réception préfecture : 27/04/2026

PRESENTATION DU CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un Etablissement Public Administratif communal qui anime l'action générale de prévention et de développement social. Même si les liens avec la commune sont étroits, le CCAS a une personnalité juridique distincte. Il est géré par un Conseil d'Administration, dispose d'un budget, de biens et de personnels mis à disposition.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Président

Jérôme LOPEZ

Vice-Président (e)

À désigner

Les élus locaux désignés par le Conseil municipal

Palma PERRONE VASSALO

Vanessa DURIEUX

Sophie GUIGNARD

Bernadette MURATET

Magaly PERES

Les personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, nommées par le Maire :

Marie-Thérèse MERCIER, au titre des personnes participant à des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions ;

Florence FLOCH, représentante d'une association communale de retraités et de personnes âgées ;

Valery SAGUY, en qualité de personne qualifiée représentante des associations œuvrant dans le domaine des personnes en situation de handicap ;

Rémi GERBAUD, en qualité de personne qualifiée au titre de personnes participant à des actions de prévention, d'animation et de développement social dans la commune ;

Monsieur Philippe CHAVERNAC, en qualité de personne qualifiée au titre de l'action sociale sur la commune.

LES MISSIONS DU CCAS

Obligatoires

- Domiciliation des personnes sans résidence stable
- La tenue d'un registre communal
- L'analyse des besoins sociaux

Facultatives

- Développe et anime le lien social
- Accorde des aides et mène des actions en faveur des familles, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.
- Apporte des réponses de qualité en matière de prise en charge, de sécurité et d'écoute



EXÉCUTION 2025

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20250424-03-2025-CCAS-DE
Date de télétransmission : 27/04/2025
Date de réception préfecture : 27/04/2025

LES ACTIONS MENÉES EN 2025

LES PANIERS SOLIDAIRES

Depuis plus de 10 ans, l'aide alimentaire « les paniers solidaires » offre des colis alimentaires, d'hygiène et d'entretien ménager à des personnes qui rencontrent des difficultés financières. L'année 2025 s'est traduite par une augmentation de 10% du volume de produits distribués par rapport à 2024, augmentation résultant de l'implication de plusieurs commerçants dans l'apport de denrées alimentaires.

	ANNEE 2024	T1	T2	T3	T4	ANNEE 2025
Volume distribués						
en kg (net)	5701	1415	1661	1507	1704	6287
en tonnes (net)	5,7	1,42	1,66	1,51	1,7	6,29
Bénéficiaires						
Nombre de foyers inscrits avec droits en cours sur la période	27	20	20	16	17	28
Nombre de bénéficiaires (cumul de personnes servies sur la période)	50	43	48	37	30	64
Nombre de passages bénéficiaires (cumul de personnes servies sur la période)	1603	415	638	269	345	1397

ACCÈS À L'ESPACE DE TRAVAIL
 034 21 94 02 76 - 020260424-03-2026-CCAS-DE
 Date de télétransmission : 27/04/2026
 Date de réception préfecture : 27/04/2026

LES BENEFICIAIRES

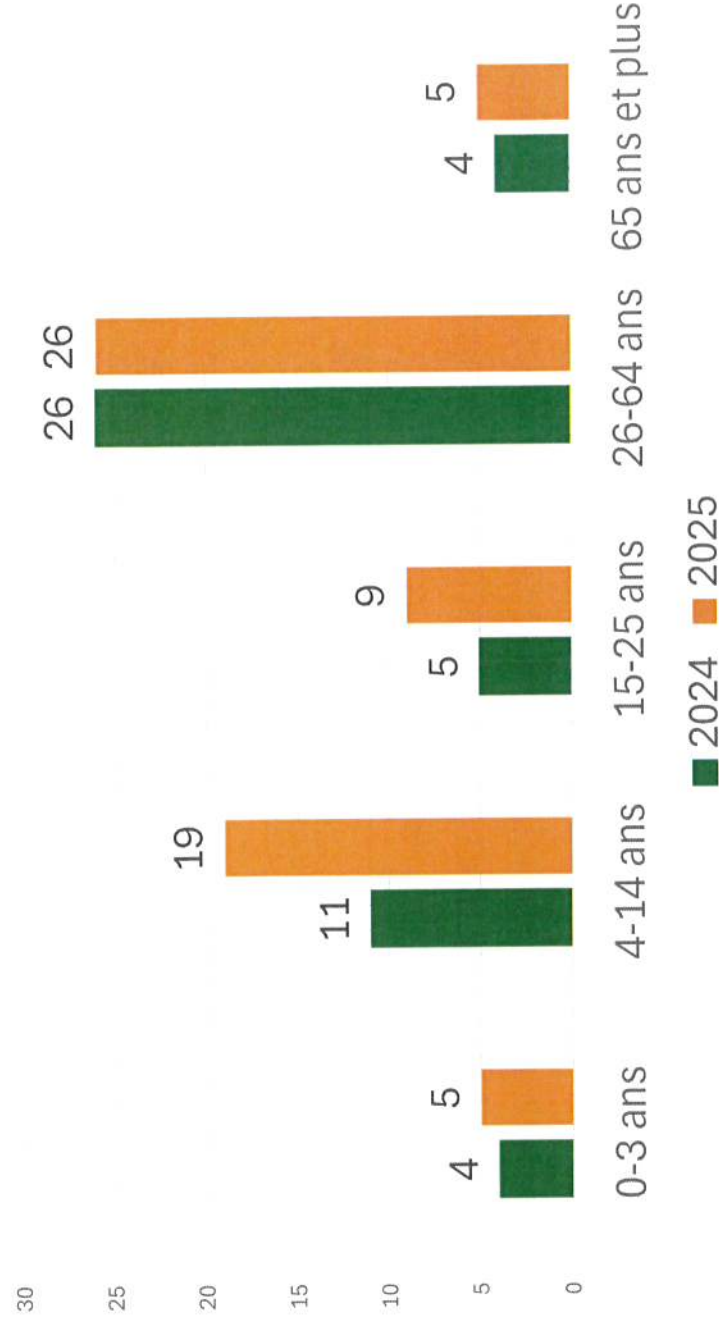
En complément de l'aide alimentaire, les bénéficiaires ont reçu :

38 bons de prestation coiffure (50€ pour les femmes et 15€ pour les hommes)

16 cartes cadeaux à Noël pour les enfants de moins de 12 ans

des bons "Pizza" pour un montant total de 2 298€ sous forme de don

Répartition des bénéficiaires par tranche d'âge

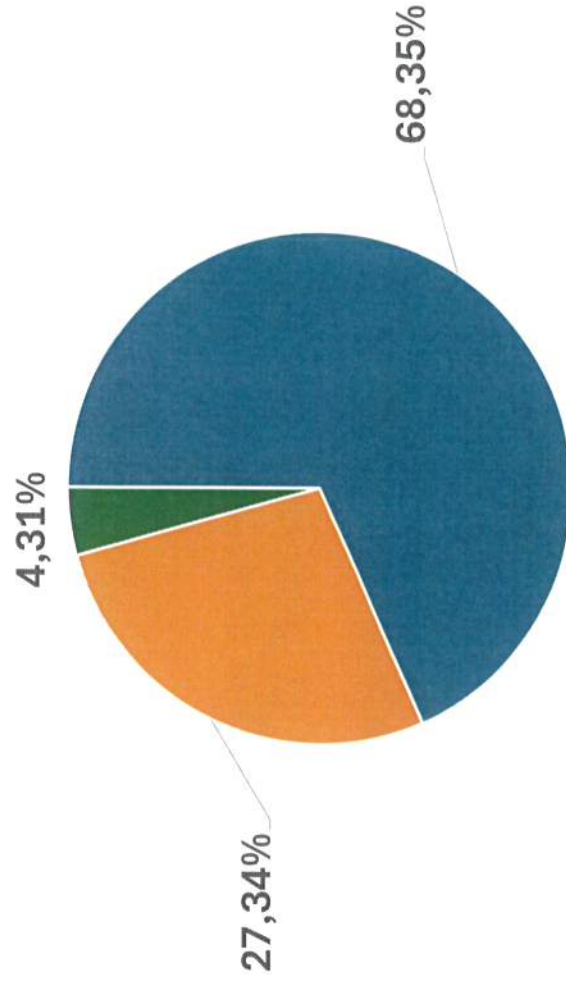


LES AIDES FINANCIERES

Dans le cadre de sa mission de soutien aux publics, le CCAS a octroyé plusieurs aides financières pour un montant total de 2 926 € en 2025 après une évaluation de la situation du foyer.

Ces aides financières ont permis d'accompagner des bénéficiaires pour le règlement de factures (Energie, loyer, cantine ou transport, accès à la culture) mais également 4 aides au permis de conduire.

Répartition des aides financières en 2025 (€)



- Aides d'urgence
- Aides à la personne
- Aides au permis

Accusé de réception en préfecture
034.213402761-20250424-03-2025-CCAS-DE
Date de télétransmission : 27/04/2025
Date de réception préfecture : 27/04/2025

LES ACTIONS DE SOLIDARITE

Avec le plan canicule, le CCAS a maintenu le contact avec les populations fragiles et isolées. La médiathèque a été ouverte pour permettre à tout le monde de se rafraîchir dans un lieu climatisé qui proposait des activités (lecture, jeux...).

Tenue du registre confidentiel et nominatif des personnes âgées et/ou en situation de handicap sur la commune afin de s'assurer de leur bien-être.

En 2025, 9 personnes étaient inscrites sur le registre.

Lors du forum des associations, le CCAS a participé au forum des associations le dimanche 07 septembre 2025. Le stand, tenu par des membres du Conseil d'Administration, a permis de renseigner de nombreux habitants sur les actions du CCAS et parmi elles le transport à la demande (TAD).

En 2025, 11 personnes ont bénéficié du service de transport à la demande, pour un total de 94 transports réalisés.

LES ACTIONS SANTE : Sensibilisation et Prévention

Coussins du cœur - Octobre Rose

Remise de 160 coussins à des associations qui accompagnent des femmes qui subissent des interventions chirurgicales pour lutter contre le cancer du sein.

Organisation de 2 journées santé en partenariat avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

« Santé des femmes » le 24 septembre

« Santé pour tous » le 15 novembre

Ateliers nutrition : 24 par an

Action visant à fédérer les publics autour de la thématique « alimentation » pour lutter contre les conséquences d'une mauvaise alimentation, soutenir la prévention auprès des publics précaires et favoriser l'équilibre alimentaire.

Ateliers sophrologie

Plus de 15 adhérents sur 2025, 2 ateliers par mois.

LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

- Des animations et des ateliers en partenariat avec la médiathèque, gratuité de l'adhésion jusqu'à 21 ans ;
- Des ateliers d'aide aux devoirs dans le cadre d'une convention signée avec un nouveau prestataire, 2 ateliers par mois financés par le CCAS sur la période scolaire ;
- Des aides à la mobilité pour les jeunes de moins de 25 ans dans le cadre d'une convention signée avec la Mission locale, 4 jeunes aidés en 2025 ;
- Des aides octroyées pour faciliter l'accès des jeunes en difficulté à des activités sportives et culturelles proposées par les associations du village. Deux foyers ont pu être aidés en 2025.

LES ACTIONS EN FAVEUR DES PLUS ÂGÉS

- L'atelier HautParleur mis en place avec une association a permis de créer du lien par l'organisation de balades théâtrales au sein du village.
- Le repas des aînés (le 19 mars) et la sortie des aînés (au Pasino le 11 décembre) ont permis de rassembler 300 personnes en moyenne sur chaque événement.
- 29 ateliers mémoire et de créativité destinés aux séniors désireux de passer des après-midis ludiques tout en exerçant leur mémoire et leur dextérité à travers des jeux de logique, de lettres et d'observation favorisant la concentration et le maintien de l'acuité intellectuelle.

RÉSULTAT 2025

En 2025, le CCAS a réalisé un résultat de 12 343,55 € en fonctionnement et – 230,17 € en investissement.

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
REALISE 2025	69 064,15	79 729,00	10 664,85
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024		1 678,70	1 678,70
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2025	69 064,15	81 407,70	12 343,55
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
REALISE 2025	2 181,48	517,82	-1 663,66
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2024		1 433,49	1 433,49
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2025	2 181,48	1 951,31	- 230,17

Le résultat cumulé des deux sections s'élève à 12 113,38 €.

Données issues du CFU 2025



ORIENTATIONS 2026

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20260424-03-2026-CCAS-DE
Date de télétransmission : 27/04/2026
Date de réception préfecture : 27/04/2026

Face aux réductions budgétaires imposées par le gouvernement aux collectivités locales et à la baisse continue de leurs ressources fiscales, les communes doivent désormais bâtir des budgets qui se rapprochent au plus près des besoins des populations dans un environnement financier contraint.

Dans ce contexte nous proposons un budget qui permet de répondre à nos missions de service public par une gestion responsable, ce que nous nous attachons à faire depuis de nombreuses années et qui se déclinera en 2026 par :

- une priorité donnée aux personnes âgées ainsi qu'à toute personne isolée ;
- des actions de proximité pour assurer les besoins primaires des plus démunis ;
- Le maintien d'actions ciblées à destination des plus jeunes.

LE FONCTIONNEMENT

Regroupe toutes les opérations nécessaires à la gestion courante des services de la commune

ACTIONS VERS LES SENIORS

Bien vieillir et lutte contre l'isolement :

Plusieurs animations et ateliers seront accessibles pour les séniors :

- Ateliers Mémoire
- Ateliers Bien être
- Animation autour de promenades culturelles
- Prévention routière et déplacement sécurisé

« **La semaine bleue** » avec la projection de films et l'intervention d'un partenaire, l'objectif est de valoriser la place des aînés et les liens intergénérationnels dans notre société.

« **Le repas des aînés** » et « **une sortie annuelle** » proposés à tous les aînés.



ROMPRE L'ISOLEMENT

Sorties et manifestations : des moments de convivialité et de partage sont attendus de nos aînés.

Il s'agit de leur témoigner l'attachement que nous leur accordons et toute notre amitié.

C'est aussi l'occasion de créer du lien social, de communiquer simplement et de transmettre des témoignages de vie.

L'année 2026 sera marquée par une nouvelle animation destinée aux séniors avec l'organisation par le CCAS de "thés dansants" pour rompre l'isolement.



AIDE AUX BÉNÉFICIAIRES DES PANIERS SOLIDAIRES

L'aide alimentaire aux personnes et familles en difficulté sera reconduite. Nous prévoyons une augmentation du nombre de bénéficiaires en 2026.

Les bons coiffure offerts 1 fois par trimestre aux bénéficiaires contribuent à la dignité de chacun. Ils seront reconduits.

Une fois par mois, il sera proposé des produits d'hygiène et d'entretien.

Pour Noël des cartes cadeaux seront distribuées aux enfants de moins de 12 ans et des bons d'achat à la boutique solidaire seront offerts aux familles.



ACTIONS VERS LA JEUNESSE

Prise en charge financière d'une partie des coûts d'activité à vocation culturelle et sportive pour favoriser l'épanouissement des personnes bénéficiaires.

Participation financière pour l'aide aux devoirs sans condition de ressources.

Accompagnement financier des jeunes Tréviésois qui souhaitent passer le permis de conduire en vue de trouver un emploi (partenariat avec le Mission Locale)



ACTIONS POUR LA SANTE DES TREVIESOIS

Le CCAS poursuivra son soutien dans la prévention du cancer en participant à des actions sur la commune, tant pour les femmes que pour les hommes « **Octobre Rose** » et « **Movember** ».

Des dépistages gratuits et anonymes seront mis en place dans la commune.

Le CCAS renouvellera l'opération « **Les coussins du Cœur** » en y associant les entreprises implantées sur la commune et partenaires de cette opération.

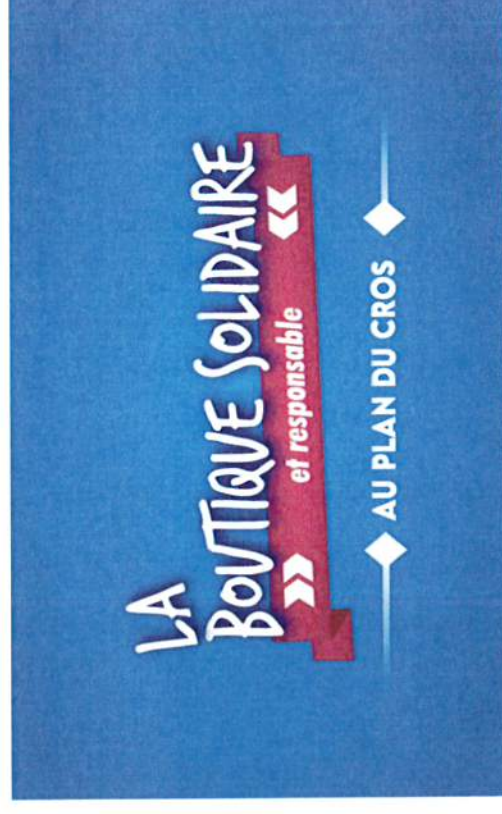


UNE BOUTIQUE SOLIDAIRE

La Boutique éphémère proposait à différentes périodes de l'année divers articles pour permettre aux familles de s'équiper à des tarifs avantageux.

Il s'agissait de vêtements, de chaussures, de fournitures scolaires, de jouets, de livres, de vélos, etc. provenant de dons collectés.

Gérée par le CCAS et accompagnée par une équipe de bénévoles, cette boutique va évoluer en élargissant la gamme des produits proposés tout en respectant les principes de fonctionnement habituels : ventes accessibles à tout petit prix, seconde main, mode d'achat plus responsable.



ANIMATIONS POUR TOUS LES PUBLICS

Ateliers nutrition, sophrologie... :

Participation financière du CCAS

Transport à la Demande :

Tous les habitants de Saint Mathieu de Trévières rencontrant des difficultés pour se déplacer pourront bénéficier ponctuellement d'un service de transport au sein du village, une aide précieuse pour effectuer leurs courses ou se rendre à un rendez-vous médical.



LES AIDES FINANCIERES

Ces dispositifs constituent un levier essentiel pour accompagner les ménages confrontés à des accidents de vie et à des situations imprévues, en garantissant un soutien rapide et adapté après une évaluation de la situation sociale du ménage :

- Aides directes aux ménages ;
- Aide au permis / MLI ;
- Les cartes Cadeaux pour les enfants des bénéficiaires des paniers solidaires ;
- La prise en charge d'impayés (loyer, factures d'énergie ou autre dépense essentielle).





CCAS
CENTRE COMMUNAUTAIRE SOCIAL

UN FINANCEMENT PAR UN BUDGET COMMUNAL

Acte de réception en préfecture
du 27/04/2026
Date de transmission : 27/04/2026
Date de réception préfecture : 27/04/2026

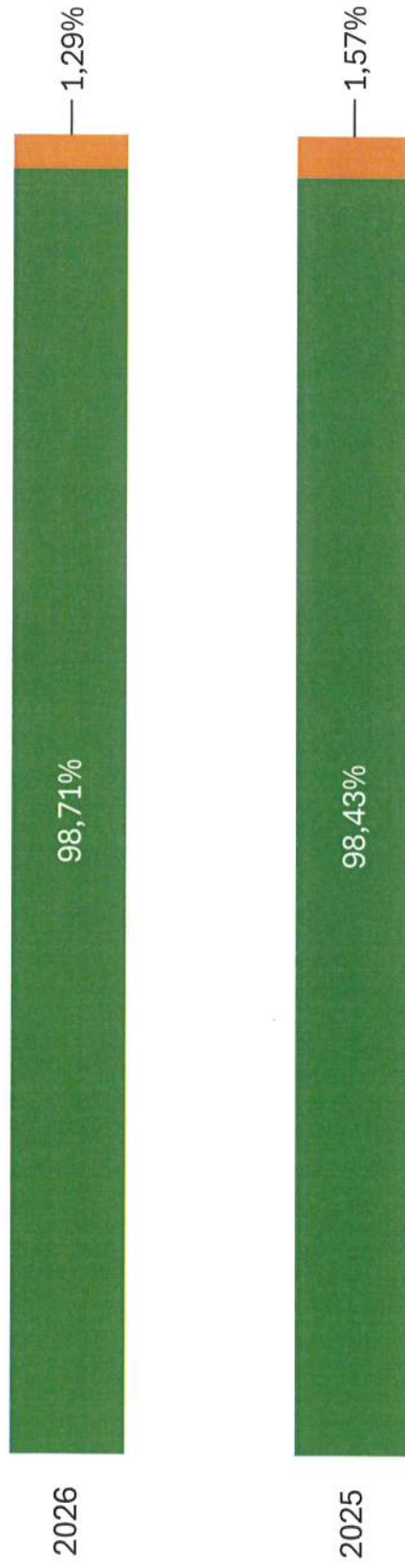
RECETTES DE FONCTIONNEMENT PRÉVISIONNELLES (EN €)

Les prévisions de recettes réelles de fonctionnement sont estimées à 100 400 €. La subvention de la commune s'avérant la seule recette stabilisée du CCAS, les recettes liées à la boutique solidaire doivent être mesurées car aléatoires. Ces recettes évoluent de 21%.

CHAPITRES	BP+DM 2025	PREVISIONS 2026	ECART	Evolution prévisionnelle
70 - Produits des services du domaine et ventes diverses	1 216,23	1 204,45	-11,78	Recettes liées à la régie de la boutique solidaire et du Transport à la demande.
74 - Dotations, subventions et participations	76 400,00	92 352,00	15 952,00	Augmentation de la participation communale au fonctionnement
TOTAL DES RECETTES REELLES	77 616,23	93 556,45	15 940,22	
042 - Op. d'ordre de transfert entre sections	-	-	-	
002 - Résultat de fonctionnement reporté	1 678,70	6 843,55	5 164,85	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	79 294,93	100 400,00	21 105,07	

La subvention allouée par la commune au fonctionnement du CCAS est réévaluée de 18% pour couvrir l'augmentation des frais liés à la mise à disposition de personnel.

RÉPARTITION DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PRÉVISIONNELLES : 93 556,45 €



■ 70 - Dotations, subventions et participations ■ 70 - Produits et services du domaine et ventes diverses

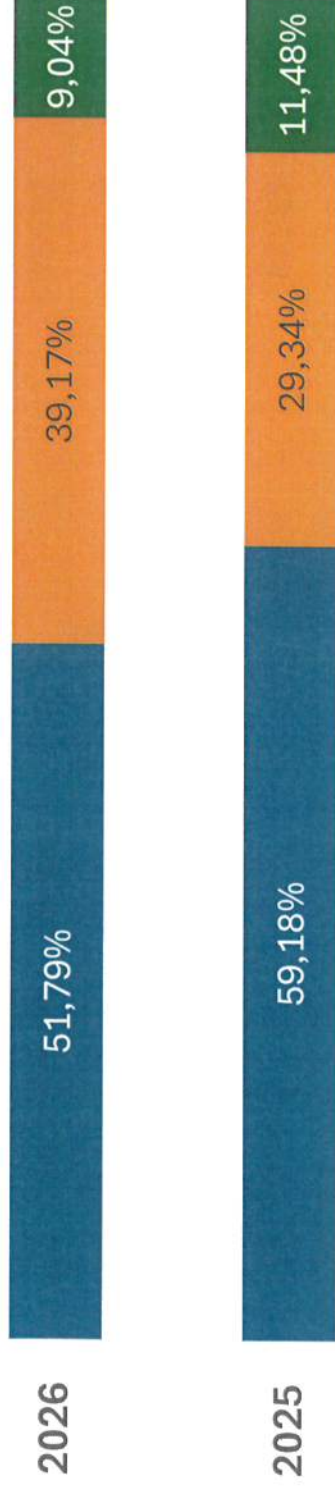
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PRÉVISIONNELLES (EN €)

Les dépenses réelles de fonctionnement sont prévues pour un montant de 99 560 €. Elles évoluent de 27% avec l'augmentation des frais liés à la mise à disposition de personnels.

CHAPITRES	BP+DM 2025	BP 2026	ECART	Evolution prévisionnelle
011 - Charges à caractère général	46 398,41	51 560,00	5 161,59	Organisation des Thés dansants / augmentation des dépenses liées aux charges courantes
012 - Charges de personnel et frais assimilés	23 000,00	39 000,00	16 000,00	Augmentation liée aux frais de mise à disposition du personnel de la commune au CCAS en 2026
65 - Autres charges de gestion courante	9 000,00	9 000,00	0	Maintien du niveau des aides attribuées
TOTAL DES DEPENSES REELLES	78 398,41	99 560,00	21 161,59	
6811 - Dotations aux amort. et provisions	517,82	840,00	322,18	Dotations aux amortissements
042 - Op. d'ordre de transfert entre sections				
023 - Virement à la section d'investissement	378,70	0,00	-378,70	
TOTAL CUMULÉ DES DEPENSES	79 294,93	100 400,00	21 105,07	

L'augmentation du temps de mise à disposition d'un agent communal (porté à 80% d'un ETP dès 2026) entraîne une hausse des dépenses de fonctionnement.

RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PRÉVISIONNELLES PAR CHAPITRE : 100 400 €



■ 011 - Charges à caractère général

■ 65 - Autres charges de gestion courante

■ 012 - Charges de personnel et frais assimilés

RECETTES D'INVESTISSEMENT PRÉVISIONNELLES EN € :

CHAPITRES	BP+DM 2025	BP 2026	ECART
001 – Solde d'exécution de la section d'investissement	1 433,49	0	- 1 433,49
28 – Amortissements	517,82	840,00	322,18
021 – virement de la section de fonctionnement	378,70	0	-378,70
1068 - excédent de fonctionnement capitalisé	0	5 500,00	5 500,00
TOTAL CUMULÉ	2 330,01	6 340,00	4 009,99

L'excédent de fonctionnement de l'exercice antérieur permet de constituer des réserves destinées à financer l'achat d'un nouveau véhicule frigorifique pour transporter les denrées alimentaires des paniers solidaires. Cette recette est inscrite sur le chapitre 1068.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PRÉVISIONNELLES EN € :

CHAPITRES	BP + DM 2025	Restes à Réaliser 2025	BP 2026	ECART
001 - Déficit section investissement reporté	0	0	230,17	230,17
21 - Immobilisations corporelles	2 330,01	0	6 109,83	3 779,82
TOTAL DES DEPENSES REELLES d'investissement	2 330,01	0	6 340,00	4 009,99
TOTAL CUMULÉ DES DEPENSES	2 330,01	0	6 340,00	4 009,99



CCAS
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

PERSONNEL CCAS

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20260424-03-2026-CCAS-DE
Date de télétransmission : 27/04/2026
Date de réception préfecture : 27/04/2026

EFFECTIFS EN ACTIVITÉ AU 1^{ER} JANVIER 2026

Le CCAS bénéficie de la mise à disposition d'un agent communal pour assurer son fonctionnement.

À compter du 1er janvier 2026, cette affectation est portée à 80 % d'un équivalent temps plein, contre 50 % auparavant, afin de renforcer l'accompagnement des aînés et des personnes en difficulté.

Ce dispositif sera complété par un agent chargé de la gestion administrative et financière, ainsi que par un personnel dédié à certaines missions techniques (représentant 20 % d'un équivalent temps plein).

L'ensemble de ces évolutions évoqué lors du débat d'orientation budgétaire de la commune sera formalisé dans une convention actualisée de mise à disposition.

LA DETTE

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20250424-03-2026-CCAS-DE
Date de télétransmission : 27/04/2026
Date de réception préfecture : 27/04/2026

AUCUNE DETTE

Le CCAS de la commune de Saint Mathieu de Tréviérs ne présente aucune dette.

Accusé de réception en préfecture
034-213402751-20260424-03-2026-CCAS-DE
Date de télétransmission : 27/04/2026
Date de réception préfecture : 27/04/2026

CONCLUSION

Les orientations budgétaires pour 2026 s'inscrivent, pour la deuxième année consécutive, dans **un contexte national incertain**.

Néanmoins, **la subvention de fonctionnement versée par la commune** permet de répondre à l'évolution des besoins.

Malgré cette situation, le Conseil d'Administration a fait le choix de préserver un budget en capacité d'accompagner les habitants de Saint Mathieu de Trévières.

Les priorités proposées pour 2026 s'articulent autour de trois axes majeurs :

- **poursuivre le soutien aux personnes les plus démunies ;**
- **renforcer l'action sociale, notamment en faveur des personnes âgées isolées ou dépendantes;**
- **maintenir une offre d'actions variées, au plus près de la population.**

S'inscrire dans cette démarche, c'est continuer à accompagner les habitants confrontés à des difficultés et préserver le lien social, essentiel pour éviter les situations d'isolement.

